

## OBJECTIF

Intégrer dans les études de santé des étudiants de licence motivés ayant un projet d'études et professionnel réfléchi et un dossier académique de haut niveau.

## PUBLIC CONCERNÉ

» **Bacheliers** n'ayant pas été inscrits plus d'une année en PACES et qui valideront leur 2<sup>e</sup> année de licence « sciences de la vie » ou « chimie / PC » de l'Université de Strasbourg ou UHA.

## NATURE DES PASSERELLES

→ validation de deux années (L2) d'un premier cycle universitaire

» Pour une deuxième année de **médecine, odontologie ou maïeutique** : étudiants ayant validé une L2 « sciences de la vie »

» Pour une deuxième année de **pharmacie** : étudiants ayant validé une L2 « sciences de la vie » ou une L2 « chimie » ou une L2 « physique-chimie » (PC)

## MODALITÉS

→ jury d'admission

Phase 1 : **admissibilité** sur dossier universitaire et lettre de motivation.

Phase 2 : **admission** après un entretien de 20 minutes avec un jury (exposé des motivations et du projet d'études et professionnel, questions-réponses).

## nombre de places ouvertes

(sous réserve du maintien du numerus clausus actuel)

15

Médecine

5

Odontologie

2

Maïeutique

31

Pharmacie

## PASSERELLES D'EXCELLENCE

### Tout étudiant bénéficie de 2 chances

- » 1 PACES + 1 passerelle en L2
- » 2 passerelles (L2 et L3)

<sup>1</sup> Arrêté du 20 février 2014 relatif à l'expérimentation de nouvelles modalités d'admission dans les études médicales, odontologiques, pharmaceutiques et maïeutiques

<sup>2</sup> Décret n° 2014-189 du 20 février 2014 tendant à l'expérimentation de modalités particulières d'admission dans les études médicales, odontologiques, pharmaceutiques et maïeutiques

<sup>3</sup> Reçus-collés : étudiants ayant obtenu une moyenne générale  $\geq 10/20$  au concours de PACES mais n'étant pas classés en rang utile pour être admis en 2<sup>e</sup> année d'une filière de santé

<sup>4</sup> Échec au concours : une deuxième chance peut être tentée en L2 CV ou en L2 Chimie-PC



### Contact

[paces-experimentation@unistra.fr](mailto:paces-experimentation@unistra.fr)

Plus d'informations

[pharmacie-unistra.fr](http://pharmacie-unistra.fr)

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG



## NOUVELLE VOIE D'ACCÈS

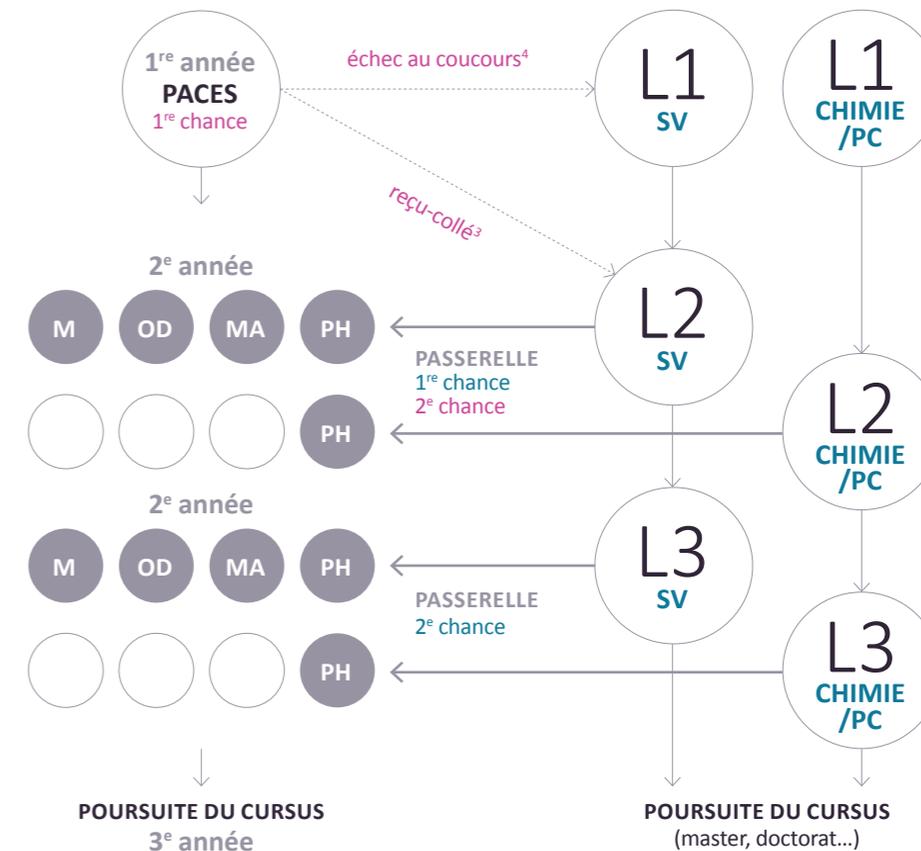
MÉDECINE  
ODONTOLOGIE  
PHARMACIE  
MAÏEUTIQUE

→ L'Université de Strasbourg propose, en application de l'article 39 de la loi du 22 juillet 2013 sur l'enseignement supérieur et la recherche, une expérimentation pour une admission sans concours en 2<sup>e</sup> année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou maïeutiques (sage-femme).

Cette expérimentation a débuté au cours de l'année universitaire 2015-2016 pour une admission en 2<sup>e</sup> année à la rentrée 2016-2017. L'expérimentation s'achèvera au terme de l'année universitaire 2019-2020.

**NOUVELLE  
VOIE D'ACCÈS<sup>1,2</sup>**

**AUX ÉTUDES MÉDICALES,  
ODONTOLOGIQUES, PHARMACEUTIQUES  
ET MAÏEUTIQUES**



M » Médecine, OD » Odontologie, PH » Pharmacie, MA » Maïeutique